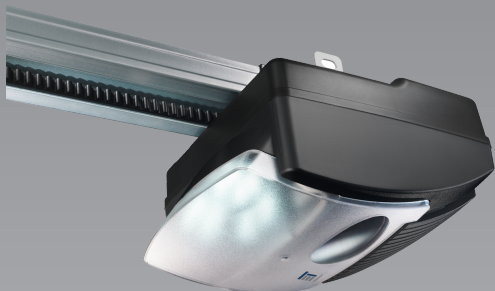


Traduction de la notice de montage et d'utilisation d'origine

931006-06-6-50



R-504



04.2025

Motorisation de porte

Sommaire

1 Informations générales.....	3	5.7 Réglages spéciaux	13
1.1 Sommaire et groupe cible.....	3	5.8 Restauration des réglages d'usine	16
1.2 Pictogrammes et signalisation de mise en garde.....	3	5.9 Compteur de cycles.....	16
1.3 Symboles de danger.....	3	6 Première mise en service	17
1.4 Autres symboles	3	7 Utilisation	17
2 Sécurité.....	3	7.1 Consignes de sécurité pour l'utilisation.....	17
2.1 Utilisation conforme.....	4	7.2 Ouverture et fermeture de la porte de garage (en fonc- tionnement normal).....	17
2.2 Mauvais usage prévisible	4	7.3 Ouverture et fermeture manuelles de la porte de garage.	18
2.3 Qualification du personnel.....	4	7.4 Détermination du module radio.....	18
2.4 Risques pouvant émaner du produit	5	8 Défaits et pannes	19
3 Description du produit	6	8.1 Recherche des défauts	19
3.1 Aperçu général du produit	6	8.2 Affichage de diagnostic	19
3.2 Caractéristiques techniques	7	9 Maintenance / Contrôle	20
4 Montage et installation	7	9.1 Remarques concernant la maintenance / le contrôle.....	20
4.1 Préparation du montage	7	9.2 Surveillance mensuelle de la limitation d'effort.....	20
4.2 Montage de la motorisation de porte de garage	8	9.3 Listes de contrôle	21
4.3 Raccordement électrique de composants supplémen- taires (accessoires).....	9	10 Nettoyage / entretien	24
4.4 Directive TTZ - Protection anti-effraction pour portes de garage.....	11	11 Démontage / élimination	24
5 Programmation de l'entraînement.....	11	11.1 Démontage	24
5.1 Préparation.....	11	11.2 Élimination	24
5.2 Programmation de base	11	12 Conditions de garantie.....	24
5.3 Programmation de l'émetteur portatif.....	11	13 Déclaration de conformité et d'incorporation	25
5.4 Menu 3 + menu 4 : Réglage des positions finales.....	12	13.1 Déclaration d'incorporation selon la directive Machines 2006/42/UE	25
5.5 Course d'apprentissage de l'effort.....	12	13.2 Déclaration de conformité selon directive 2014/53/UE....	25
5.6 Contrôle de la limitation d'effort.....	13		

FR Copyright et exclusion de responsabilité

© 2024 TORMATIC®

Toute reproduction (en tout ou partie), diffusion ou exploitation de ce document, que ce soit sous forme électronique ou mécanique, y compris la photocopie et l'enregistrement, indépendamment de l'utilisation recherchée, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de TORMATIC®. Sous réserve de modifications techniques – Variations possibles – La composition de la fourniture dépend de la configuration du produit.

1 Informations générales

1.1 Sommaire et groupe cible

Cette notice de montage et d'utilisation décrit la motorisation de porte de garage de la série modulaire R-504 (ci-après « le produit »). Elle s'adresse aussi bien au personnel technique chargé des travaux de montage et d'entretien qu'à l'utilisateur final du produit.

Dans la présente notice de montage et d'utilisation, seule la commande par émetteur portatif est décrite. Les autres dispositifs de commande fonctionnent de façon analogue.

1.1.1 Illustrations

Les illustrations contenues dans cette notice sont destinées à vous permettre de mieux comprendre le sujet et les étapes des interventions. Les représentations matérielles sont montrées dans les illustrations à titre d'exemple et peuvent différer légèrement de l'aspect réel de votre produit.

1.2 Pictogrammes et signalisation de mise en garde

Les pictogrammes suivants, se trouvant dans cette notice de montage et d'utilisation, accompagnent des informations importantes.

DANGER

DANGER

... signale un risque de niveau élevé, entraînant la mort ou des blessures graves s'il n'est pas évité.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT

... signale un danger pouvant entraîner la mort ou des blessures graves s'il n'est pas évité.

ATTENTION

ATTENTION

... signale un risque de niveau faible, pouvant entraîner des blessures légères ou modérées s'il n'est pas évité.

1.3 Symboles de danger

Danger !

Ce symbole vous signale un risque immédiat pour la vie et la santé des personnes pouvant entraîner des blessures graves, voire jusqu'à la mort.

Avertissement de tension électrique dangereuse !

Ce symbole signale que, dans le cadre de la manipulation du système, une tension électrique pourrait porter atteinte à la santé, voire à la vie des personnes.



Risque d'écrasement des membres

Ce symbole vous signale des situations dangereuses présentant un risque d'écrasement pour les membres du corps humain.



Risque d'écrasement pour l'ensemble du corps !

Ce symbole vous signale des situations dangereuses présentant un risque d'écrasement pour l'ensemble du corps humain.

1.4 Autres symboles

AVIS

AVIS

...indique des informations importantes (p.ex. dommages matériels), mais pas de dangers.



Information

Les indications dotées de ce symbole vous aident à effectuer vos tâches rapidement et en toute sécurité.



Observez la notice

Ce symbole vous indique qu'il est nécessaire d'observer la notice d'instructions.



Ce symbole vous informe que la motorisation de porte est conçue pour effectuer 3 courses par heure.

1

Renvoie à un dessin de l'étape de montage correspondante sur le poster de montage A3 ainsi qu'au chapitre « Schémas de raccordement ».

2 Sécurité

Observez par principe les consignes de sécurité suivantes :



AVERTISSEMENT

Risque de blessures du fait de la non-observation des consignes de sécurité et des instructions !

Tout non-respect des consignes de sécurité et des instructions peut entraîner une électrocution, des brûlures et / ou des blessures graves.

- L'observation des consignes de sécurité et des instructions indiquées dans cette notice permet d'éviter les dommages corporels et matériels pendant les travaux avec et sur le produit.
- Lisez et observez toutes les consignes de sécurité et instructions.
- L'ensemble des prescriptions et des remarques contenues dans la documentation sur la motorisation de la porte de garage (installation, fonctionnement et entretien, etc.) doit être respecté.
- Observez toutes les indications contenues dans cette notice et relatives à l'utilisation conforme du produit.
- Conservez toutes les consignes de sécurité et toutes les instructions pour pouvoir vous y reporter ultérieurement.

- L'installation ne doit être réalisée que par du personnel technique qualifié.
- Tenez compte de tous les règlements nationaux applicables.
- Aucune modification du produit n'est autorisée sans l'autorisation expresse du fabricant.
- Utilisez exclusivement les pièces de rechange d'origine du fabricant. Les contrefaçons et les pièces de rechange défectueuses peuvent occasionner des dommages, des dysfonctionnements, voire la défaillance complète du produit.
- Les enfants de plus de 8 ans et les personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ne possédant pas l'expérience et/ou les connaissances nécessaires peuvent utiliser le produit pour autant qu'ils bénéficient d'une supervision ou qu'ils aient reçu une instruction adéquate relative à une utilisation sûre de l'appareil et qu'ils aient compris les dangers liés à cette utilisation.
- Il est interdit aux enfants de jouer avec l'appareil. Il est interdit aux enfants d'effectuer le nettoyage et l'entretien de l'appareil sans surveillance.
- Le fabricant ainsi que son représentant déclinent toute responsabilité et tout recours en dommages et intérêts en cas de non-observation des consignes de sécurité et des instructions contenues dans cette notice ainsi que de la réglementation locale de prévention des accidents en vigueur pour le domaine d'utilisation et des consignes générales de sécurité.

2.1 Utilisation conforme

Ce produit a été exclusivement conçu pour ouvrir et fermer les portes de garage à équilibrage par poids ou par ressorts. Il est interdit d'utiliser ce produit sur des portes non dotées d'un mécanisme à équilibrage par poids ou par ressorts.

Toute modification du produit ne peut être entreprise qu'après autorisation expresse du fabricant.

Le produit est destiné exclusivement à l'usage domestique.

2.2 Mauvais usage prévisible

Toute utilisation autre que celle qui est décrite au paragraphe « Utilisation conforme » est considérée comme une utilisation non conforme raisonnablement prévisible. En font partie :

- l'utilisation en tant que motorisation pour portes coulissantes
- la mise en œuvre sur des portes dénuées de mécanisme à équilibrage par poids ou par ressorts

Le fabricant décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages matériels et/ou corporels résultant du mauvais usage raisonnablement prévisible ou du non-respect des consignes de la présente notice.

2.3 Qualification du personnel

Seul le personnel connaissant cette notice de montage et d'utilisation et conscient des dangers liés à la manipulation de ce produit est autorisé à utiliser ce dernier. Les diverses tâches requièrent des qualifications différentes qui sont indiquées dans le tableau suivant.

Tâche	Opérateur	Personnel qualifié ^a doté d'une formation adéquate, p.ex. mécanicien industriel	Électricien qualifié ^b
Mise en place, montage, mise en service		X	X
Installation électrique			X
Utilisation	X		
Nettoyage	X		
Entretien	X	X	X
Travaux d'ordre électrique (relève de pannes, réparation et désinstallation)			X
Travaux d'ordre mécanique (relève de pannes et réparation)		X	
Élimination	X	X	X

a. Est considéré comme qualifié le personnel capable, du fait de sa formation spécialisée, de ses connaissances et de son expérience, ainsi que de la connaissance des dispositions correspondantes, de juger les travaux qui lui sont confiés et d'en détecter les dangers potentiels.

b. Les électriciens qualifiés doivent lire et comprendre les schémas électriques, mettre les machines électriques en marche, entretenir et réparer les machines, raccorder les armoires électriques et de commande, garantir la capacité fonctionnelle des composants électriques et reconnaître les risques éventuels lors de la manipulation de systèmes électriques et électroniques.

2.4 Risques pouvant émaner du produit

Le produit a été soumis à une évaluation des risques. La construction et l'exécution du produit qui en résultent correspondent à l'état d'avancement actuel de la technique.

Le produit peut être mis en œuvre de façon sûre dans le cadre d'une utilisation conforme. Il existe toutefois un risque résiduel.

DANGER



Danger lié à une tension électrique

Risque d'électrocution mortelle en cas de contact avec des pièces sous tension. Lorsque vous travaillez sur le système électrique, respectez les règles de sécurité suivantes :

1. Mettre hors tension
2. Sécuriser contre toute remise sous tension
3. S'assurer de l'absence de tension

Les travaux sur le système électrique ne doivent être effectués que par un électricien qualifié ou par des personnes sous les ordres et la surveillance d'un électricien conformément aux règles et aux dispositions de l'électrotechnique.

AVERTISSEMENT



Risque de heurt et d'écrasement à la porte !

Au cours de la course d'apprentissage de l'effort, la résistance mécanique normale lors de l'ouverture et de la fermeture de la porte est programmée dans la motorisation. La limitation d'effort est désactivée jusqu'à la fin du processus de programmation.

La présence éventuelle d'un obstacle n'arrête pas le mouvement de la porte !

- Tenez-vous à bonne distance du parcours complet de la porte de garage.
- N'interrompez le processus qu'en cas de danger.

3 Description du produit

3.1 Aperçu général du produit

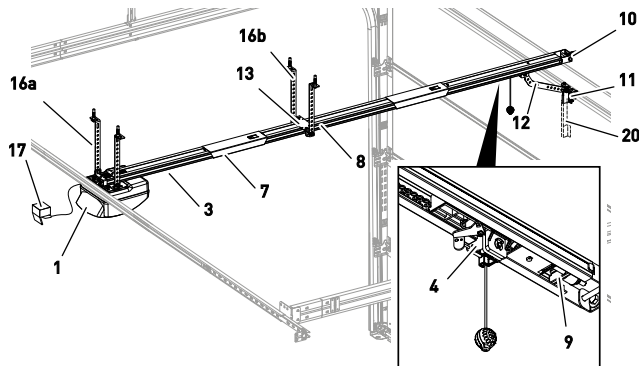


Fig. 1: vue d'ensemble du produit - après montage

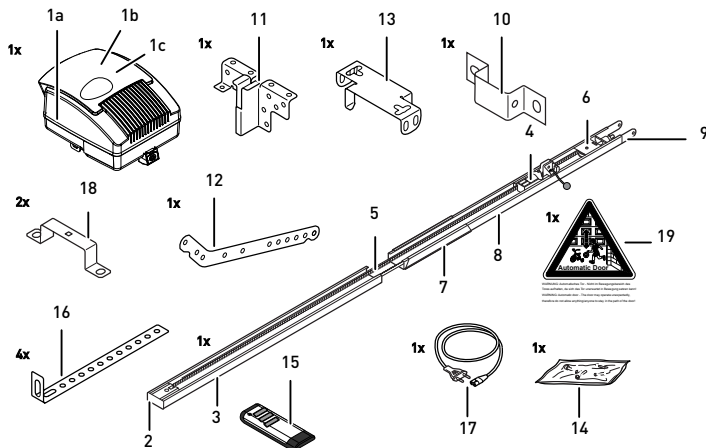


Fig. 2: Vue d'ensemble du produit - pièces détachées

- | | | | |
|-----|--|------|--|
| 1a. | Tête d'entraînement | 11. | Console de raccordement de la porte |
| 1b. | Volet de commande | 12. | Bielle |
| 1c. | Plaque signalétique | 13. | Suspension centrale |
| 2. | Pignon moteur* | 14. | Sachet de vis |
| 3. | Rail de traction (exemple de modèle), côté entraînement* | 15. | Émetteur portatif (en fonction du modèle)* |
| 4. | Coulisseau mobile* | 16a. | Fixation au plafond tête d'entraînement |
| 5. | Courroie crantée ou chaîne* | 16b. | Fixation au plafond du rail |
| 6. | Poulie de renvoi* | 17. | Cordon secteur (dépend du modèle)* |
| 7. | Raccord de rail de traction (exemple de modèle)* | 18. | Étrier de fixation |
| 8. | Rail de traction (exemple de modèle), côté porte* | 19. | Étiquette de mise en garde |
| 9. | Dispositif de tension* | 20. | Console télescopique pour portes sectionnelles |
| 10. | Fixation murale | | *En option |

Le contenu de la livraison dépend de la configuration de votre produit.

3.2 Caractéristiques techniques

Données générales	
Commande :	R-504
Mode de fonctionnement :	à impulsions, télécommandé
Taille max. de porte :	9 m ²
Poids max. de porte :	120 kg
Charge nominale :	150 N
Charge max. :	500 N

Caractéristiques électriques

Tension nominale :	230 V~ (courant alternatif)
Fréquence :	50 Hz
Classe de protection :	II (double isolation) / 
Consommation en veille :	< 0,5 W
Consommation max. en fonctionnement :	160 W
LED d'éclairage :	1,6 W

Cycles

Cycles max. / heure :	3
Cycles max. / jour :	5
Nombre total max. de cycles :	15000

Environnement

Indice de protection :	IP20, pour locaux secs uniquement
Volume sonore :	< 70 dB(A)
Plage de température :	 -20 °C +60 °C

Sécurité conformément à EN 13849-1

Entrée STOP A :	Cat. 2 / PL = C
Entrée STOP B :	Cat. 2 / PL = C
limitation interne de l'effort :	Cat. 2 / PL = C

Module radio selon équipement

TRX-433	f = 433,92 MHz, P _{exp} < 10 mW, RX Cat. = 1.5
TRX-868	f = 868,3 MHz, P _{exp} < 25 mW, RX Cat. = 1.5
E43-M8	f = 433,92 MHz, RX Cat. = 1.5

Fabricant

Société :	Novoform tormatic GmbH
Adresse :	Eisenhüttenweg 6 44145 Dortmund Allemagne www.tormatic.de

4 Montage et installation

4.1 Préparation du montage

ATTENTION



Risque d'être heurté ou renversé !

La porte peut heurter ou renverser des personnes.

- Pendant le montage, veillez à ce que la porte ne dépasse pas sur un chemin piéton ou une voie publique.

ATTENTION



Risque d'écrasement !

Risque de coincement et de cisaillement au niveau des mécanismes de verrouillage de la porte de garage.

- Lorsque vous équipez pour la première fois la porte de garage d'une motorisation automatique, vous devez démonter les mécanismes de verrouillage existants avant le montage.

AVIS

Vérifiez que les vis et les supports fournis sont adaptés au montage sur place, compte tenu des conditions locales et du bâtiment.

- Une prise secteur doit être installée au préalable pour le raccordement secteur. Le cordon secteur fourni a une longueur d'environ 1,2 m.
- Vérifiez la stabilité de la porte. Resserrez le cas échéant l'ensemble des vis et des écrous de la porte de garage.
- Contrôlez la mobilité de la porte. Lubrifiez les arbres et les papiers. La pré-tension des ressorts doit également être contrôlée et, le cas échéant, corrigée.
- Démontez les verrouillages de porte existants (gâche et loqueteau).
- Dans le cas des garages ne comportant pas de deuxième entrée, un déverrouillage de secours (accessoire) est nécessaire.
- Pour les garages avec portillon, le contact de portillon doit être installé.

4.2 Montage de la motorisation de porte de garage

Suivez les illustrations du poster de montage A3.

1. Mise en place du rail de traction

Dépliez complètement le rail de traction (3 et 8). Faites coulisser le raccord (7) jusqu'à ce que la séparation du rail soit placée en son milieu. Au besoin, retendez la chaîne ou la courroie crantée (fig. 1a).

Fixez le raccord en pliant les deux languettes vers le haut (fig. 1b).

2. Installation de l'étrier de fixation

Montez la tête d'entraînement (1) à l'aide des étriers de fixation (18) sur le rail de traction (3, fig. 2).

3. Installation de la suspension centrale

Montez la suspension centrale (13) sur le rail de traction (fig. 3).

4. Montage de la console de raccordement

Montez la console de raccordement (11) sur la porte de garage (fig. 4).

5. Montage de la fixation murale

Mesurez la hauteur libre lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte de garage (h). Montez la fixation murale 25 mm au-dessus du point le plus haut de la porte plus (10, fig. 5).

6. Montage du rail de traction et de la fixation de plafond

Montez le rail de traction (3 et 8) sur la fixation murale (10, fig. 6a). Montez la fixation de plafond (16) sur la suspension centrale (13) et sur la tête d'entraînement (1, fig. 6c et fig. 6d). Montez ensuite la fixation de plafond (16) au plafond.

7. Montage de la bielle

Montez la bielle (12) entre le coulisseau (4) et la console de raccordement à la porte (11, fig. 7).

8. Pose de l'antenne

Sortez l'antenne de son support et faites-la passer vers l'extérieur par l'ouverture prévue. Le cas échéant, percez l'ouverture auparavant au moyen d'un outil adéquat, un crayon pointu par exemple (fig. 8).

9. Étiquette de mise en garde

Collez de manière bien visible l'étiquette de mise en garde (19) sur la face intérieure de la porte de garage (fig. 9).



ATTENTION : Porte automatique – Ne pas séjourner dans la zone de mouvement de la porte, celle-ci pouvant se mettre en mouvement inopinément.

10. Programmation

Pour la programmation, ouvrez le volet de commande de la tête d'entraînement (1b) vers le bas (fig. 10).

4.3 Raccordement électrique de composants supplémentaires (accessoires)

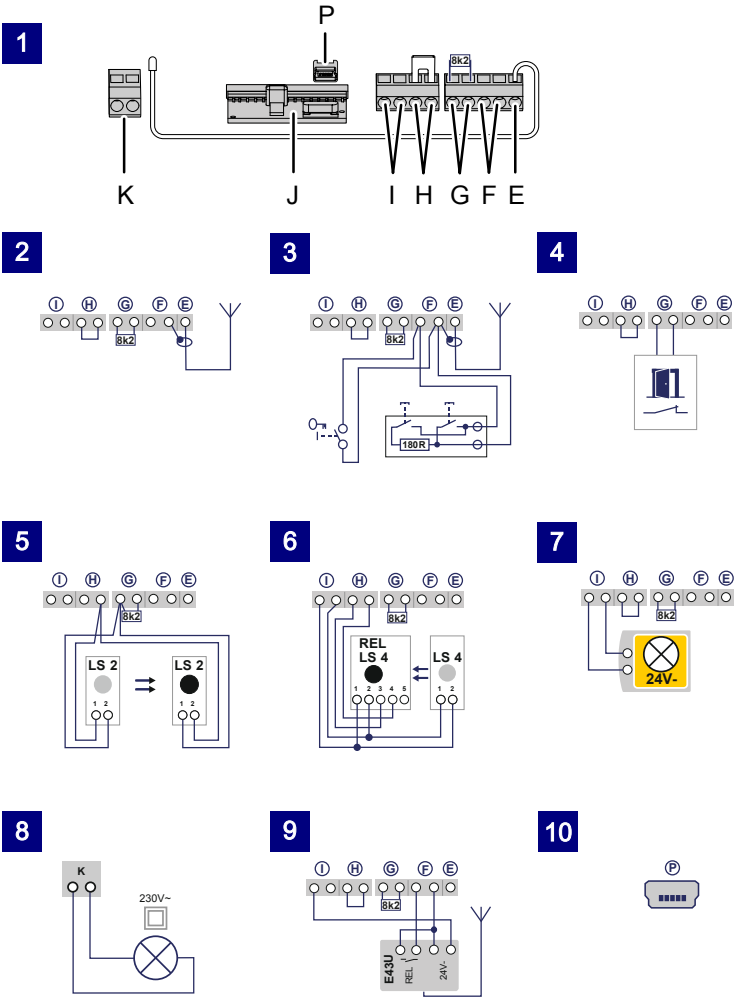
Le cas échéant, ouvrez le volet de commande (1b) pour avoir accès aux bornes de raccordement de la tête d'entraînement (1a).

 **DANGER**

 **Attention, tension électrique !**
Risque d'électrocution mortelle en cas de contact avec des pièces sous tension.

Avant toute intervention sur l'entraînement, il est indispensable de débrancher la fiche secteur.

4.3.1 Schémas de raccordement



N°	Borne	Description
1		Vue d'ensemble des raccordements de la tête d'entraînement.
1	J	Socle d'enfichage pour récepteur radio
2	E	Raccordement d'antenne. En cas d'utilisation d'une antenne extérieure, le blindage doit être raccordé à la borne (F) située à gauche de celle-ci.
3	F	Raccordement d'un générateur d'impulsions externe (accessoire, par exemple contacteur à clé ou clavier à code)
4	G	Entrée (STOP-A) pour contact de portillon (accessoire) ou arrêt d'urgence. Cette entrée permet de stopper l'entraînement ou d'inhiber le démarrage (voir aussi Réglages spéciaux, Menu H : réglages STOP-A (contact portillon)).
5	G/H	Entrée pour barrière photoélectrique LS2. Si vous utilisez une autre barrière photoélectrique, prenez les positions des bornes mentionnées dans la notice d'utilisation de cette dernière.
6	I/H	Entrée (STOP-B) pour barrière photoélectrique à 4 fils (par exemple LS5). cette entrée permet d'activer l'inversion automatique du sens de l'entraînement pendant la fermeture.
7	I	Alimentation 24 V DC, max. 100 mA (commuté), par exemple pour feu de signalisation 24 V (accessoire) Attention ! Ne pas raccorder de bouton poussoir.
8	K	Sortie 230 V pour éclairage ou feu de signalisation externe à double isolation (classe de protection II, max. 500 W) (accessoire)
9	F/I	Alimentation 24 V DC, max. 100 mA (permanent), par exemple pour récepteur radio externe (accessoire)
10	P	Raccordement pour module Mobility (accessoire)

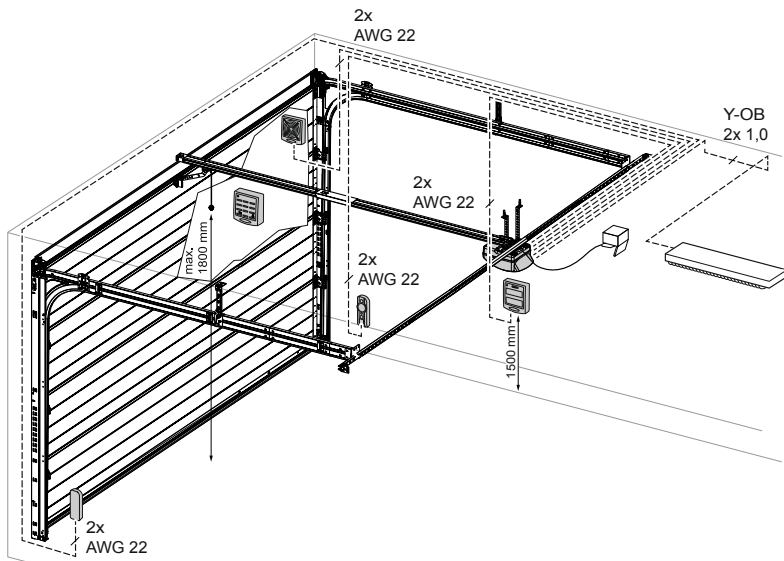


Fig. 3: Exemple d'installation d'accessoires

4.3.2 Générateur d'impulsions et dispositifs de sécurité externes



En cas d'exigences plus strictes en matière de protection des personnes, nous recommandons, en plus de la limitation interne d'effort de la motorisation, d'installer une barrière photoélectrique 2 fils. L'installation d'une barrière photoélectrique 4 fils est destinée à protéger uniquement le matériel. Pour de plus amples informations sur les accessoires, veuillez consulter nos documents ou interroger votre revendeur.

AVIS

Avant la première mise en service, contrôlez la fiabilité et la sécurité de la motorisation (voir chapitre « Maintenance/Contrôle »).

4.4 Directive TTZ - Protection anti-effraction pour portes de garage

Pour répondre à la directive TTZ, il est nécessaire de disposer des accessoires adaptés afin d'augmenter la sécurité anti-effraction. Ces accessoires peuvent être commandés séparément sur demande. Veuillez utiliser notre kit de sécurité et respectez-en la notice d'utilisation WN 020690-45-5-32. Observez également la notice d'utilisation WN 902004-21-6-50 en tant que notice de montage concernant la directive TTZ anti-effraction pour portes de garage.

5 Programmation de l'entraînement

5.1 Préparation

1. Assurez-vous de la bonne liaison entre la porte de garage et la tête d'entraînement.
2. Assurez-vous du positionnement correct de l'antenne (voir chapitre « Montage de la motorisation de porte de garage »).
3. Assurez-vous de bien avoir sous la main tous les émetteurs portatifs que vous souhaitez programmer pour cette porte de garage.
4. Ouvrez le couvercle de la tête de commande.
5. Reliez la tête d'entraînement à une prise secteur.

5.2 Programmation de base

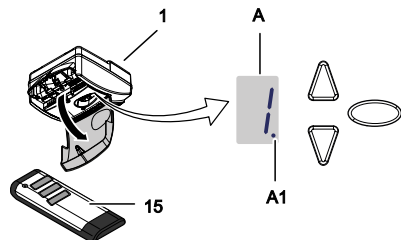


Fig. 4: Éléments de commande

A Affichage 7-segments

A1 Point

1 Entraînement

15 Émetteur portatif



Touche de navigation pour la programmation



Touche de navigation pour la programmation

Touche de démarrage OUVERTURE / FERMETURE de la porte



Touche Programmation

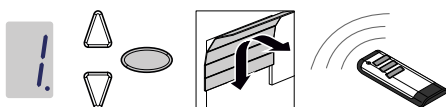
La programmation de la commande est guidée par menu.

- Une pression sur la touche Programmation (○) active le menu. Les chiffres de l'affichage (A) indiquent l'étape de menu.
- Il est possible, en appuyant à plusieurs reprises sur la touche Programmation (○), de sauter des étapes du menu.
- Au bout d'environ 2 secondes, l'affichage (A) se met à clignoter et le réglage peut être modifié au moyen des touches (△) et (▽).
- Une nouvelle pression sur la touche Programmation (○) enregistre la valeur définie.
- Pour sortir du menu, appuyez plusieurs fois sur la touche Programmation (○) jusqu'à ce que le chiffre « 0 » soit de nouveau affiché ou s'éteigne.
- En-dehors du menu (aucun affichage), la touche (△) permet d'envoyer une impulsion de démarrage.

5.3 Programmation de l'émetteur portatif

Il est possible de programmer un maximum de 30 commandes par touche réparties sur plusieurs émetteurs portatifs.

5.3.1 Menu 1 : fonction démarrage par l'émetteur portatif



1. Appuyez une fois brièvement sur la touche Programmation (○).
- ⇒ Le menu 1 s'affiche.
2. Dès que la valeur affichée clignote, appuyez sur la touche de l'émetteur portatif avec lequel vous souhaitez ensuite démarrer la motorisation jusqu'à ce que l'affichage du point (A1) clignote 4x sur l'affichage.

AVIS

Un maximum de 30 codes peuvent être programmés.
(Par exemple 15x démarrage et 15x éclairage).

5.3.2 Menu 2 : fonction éclairage par l'émetteur portatif



Fig. 5: Programmation de la fonction éclairage pour l'émetteur portatif

1. Appuyez deux fois brièvement sur la touche Programmation .

⇒ Le menu  s'affiche.

2. Appuyez sur la touche de l'émetteur portatif avec lequel vous souhaitez commander l'éclairage jusqu'à ce que le point (A1) clignote 4 fois sur l'affichage.

AVIS

Un maximum de 30 codes peuvent être programmés.
(Par exemple 15x démarrage et 15x éclairage).



Pour la programmation de la position d'aération et de l'ouverture partielle : voir menu 9.

5.3.3 Effacement de tous les émetteurs portatifs programmés sur la tête d'entraînement

Vous pouvez effacer tous les émetteurs portatifs programmés sur la tête d'entraînement.

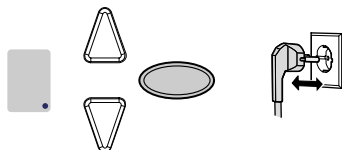


Fig. 6: Effacement de tous les émetteurs portatifs programmés sur la tête d'entraînement

1. Débranchez le cordon secteur de la tête de commande et d'entraînement.

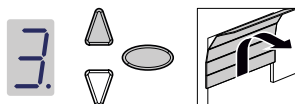
2. Appuyez sur la touche Programmation  et maintenez-la pressée.

3. Branchez le cordon secteur sur la prise secteur tout en maintenant pressée la touche Programmation .

⇒ Le point A1 clignote rapidement sur l'affichage.

⇒ Tous les émetteurs portatifs programmés dans l'entraînement sont à présent effacés.

5.4 Menu 3 + menu 4 : Réglage des positions finales



1. Maintenez pressée la touche Programmation  durant environ 3 secondes.

⇒ Le menu  s'affiche.

2. Appuyez sur la touche  et vérifiez que la porte de garage part bien vers le haut.

AVIS

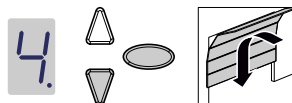
Si la porte se déplace dans la mauvaise direction, provoquez une inversion du sens de rotation en appuyant pendant environ 5 secondes sur la touche Programmation  jusqu'à l'apparition d'un chenillard lumineux sur l'affichage.

3. Maintenez pressée la touche  jusqu'à ce que la porte du garage ait atteint la position finale d'ouverture souhaitée. Le cas échéant, appuyez sur la touche  pour en corriger la position.

4. Quand la porte de garage se trouve dans la position finale OUVERTE souhaitée, appuyez sur la touche Programmation .

⇒ Le menu  s'affiche.

5. Dès que la valeur affichée clignote, appuyez sur la touche  et maintenez-la pressée jusqu'à ce que la porte ait atteint la position finale FERMÉE souhaitée. Le cas échéant, appuyez sur la touche  pour en corriger la position.



6. Quand la porte de garage se trouve dans la position finale FERMÉE souhaitée, appuyez sur la touche Programmation .

⇒ Le chiffre  s'affiche pour la course d'apprentissage de l'effort.

7. Poursuivez par la course d'apprentissage de l'effort.

5.5 Course d'apprentissage de l'effort

⚠ AVERTISSEMENT



Risque de heurt et d'écrasement à la porte !



Au cours de la course d'apprentissage de l'effort, la résistance mécanique normale lors de l'ouverture et de la fermeture de la porte est programmée dans la motorisation. La limitation d'effort est désactivée jusqu'à la fin du processus de programmation. La présence éventuelle d'un obstacle n'arrête pas le mouvement de la porte !

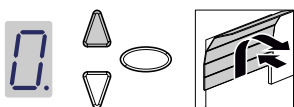
- Tenez-vous à bonne distance du parcours complet de la porte de garage.

AVIS

- Durant la course d'apprentissage de force, le chiffre **3** est affiché. N'interrompez pas le processus. Une fois la course d'apprentissage de force terminée, le chiffre affiché **3** doit disparaître.
- Si le chiffre **3** ne disparaît pas, répétez le processus.
- La course d'apprentissage de force commence toujours à partir de la position finale FERMÉE.
- Au bout de 3 essais infructueux, le chiffre « 3 » est affiché, ce qui requiert de réitérer le réglage des positions finales, voir aussi « menu 3 + menu 4 : Réglage des positions finales ».

AVIS

- Après tout remplacement des ressorts de la porte, une nouvelle course d'apprentissage de l'effort doit être effectuée.



1. Appuyez sur la touche  ou utilisez l'émetteur portatif programmé. La porte de garage va de la position finale FERMÉE à la position finale OUVERTE.
2. Appuyez à nouveau sur la touche  ou utilisez l'émetteur portatif programmé. La porte de garage va de la position finale OUVERTE à la position finale FERMÉE. Au bout de 2 secondes environ, l'affichage **3** s'éteint.

5.6 Contrôle de la limitation d'effort

AVIS

- La limitation d'effort doit être contrôlée après l'achèvement des courses de programmation.
- La limitation d'effort doit être contrôlée une fois par mois.

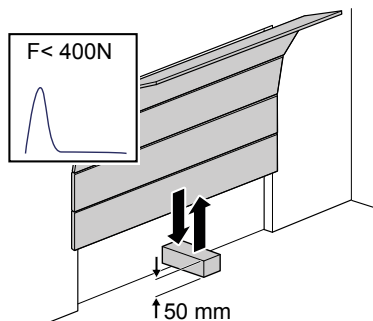


Fig. 7: Contrôle de la limitation d'effort

1. Placez un dynamomètre ou un obstacle approprié (par exemple l'emballage extérieur de l'entraînement) dans la zone de fermeture de la porte.

2. Fermez la porte de garage. La porte de garage se déplace vers sa position finale de FERMETURE. Dès qu'un contact avec un obstacle est détecté, la porte s'arrête de descendre et remonte en position finale OUVERTE.
3. Si la porte présente la possibilité de soulever une personne (par exemple en cas d'ouvertures de plus de 50 mm ou de surfaces permettant de poser un pied), il faut vérifier le dispositif de limitation d'effort en direction ouverture : si la porte est soumise à une charge supplémentaire supérieure à 20 kg, l'entraînement doit stopper.

AVIS

Si l'obstacle n'est pas détecté ou si les valeurs d'effort ne sont pas respectées, la limitation d'effort doit être réglée conformément au chapitre Menu 5 + menu 6 : limitation de force pour l'ouverture et la fermeture / effacement de la course d'apprentissage de l'effort ».

5.7 Réglages spéciaux

5.7.1 Ouverture du menu « Réglages spéciaux »

1. Pour accéder aux menus des réglages spéciaux, maintenez appuyée la touche Programmation  durant environ 3 secondes.
⇒ Le chiffre **3** s'affiche.
2. Appuyez à nouveau sur la touche Programmation .
⇒ Le chiffre **4** s'affiche.
3. Maintenez à nouveau appuyée la touche Programmation  durant environ 3 secondes.
⇒ Le premier menu **5** des réglages spéciaux s'affiche.

5.7.2 Menu 5 + menu 6 : limitation de force pour l'ouverture et la fermeture / effacement de la course d'apprentissage de l'effort »

Modification de la limitation d'effort

⚠ AVERTISSEMENT



Risque d'écrasement à la porte !



En cas de réglage d'une valeur trop élevée pour la limitation d'effort, il existe un risque de blessure pour les personnes.

- L'effort au niveau de l'arête de fermeture principale ne doit pas excéder 400 N pour un maximum de 750 ms.

Les réglages de la limitation de force pour l'ouverture et la fermeture peuvent être modifiés dans les menus **5** et **6**. Il est possible de définir une valeur allant de 0 à 9, la valeur par défaut est 4. Pour modifier la limitation de force, effectuez les étapes suivantes :

1. Sélectionnez le menu **5**.
⇒ Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur réglée pour la limitation de force à l'ouverture apparaît.

2. Le cas échéant, modifiez le réglage au moyen des touches  et .
⇒ Une augmentation de la valeur diminue la sensibilité de la limitation de force.
⇒ Une diminution de la valeur augmente la sensibilité de la limitation de force.
3. Appuyez sur la touche Programmation . Le menu  s'affiche. Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur réglée pour la limitation de force à la fermeture apparaît.
4. Le cas échéant, modifiez le réglage au moyen des touches  et .
5. Appuyez sur la touche Programmation .
⇒ Le menu  s'affiche.

5.7.3 Menu 7 : Réglage des durées d'éclairage

1. Sélectionnez le menu .
⇒ Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur réglée pour la durée de l'éclairage apparaît.
2. Le cas échéant, modifiez le réglage au moyen des touches  et .

Valeur	Durée d'éclairage	Temps de préavis	24V
0	60 s	0 s	60 s
1	120 s	0 s	120 s
2	240 s	0 s	240 s
3	0 s	0 s	0 s
4	0 s	3 s	0 s
5	60 s	3 s	0 s
6	120 s	3 s	0 s
7	60 s	0 s	TAM
8	120 s	0 s	TAM
9	240 s	0 s	TAM

Remarques :

- TAM (signalisation d'ouverture de la porte) : 24 Volt lorsque la porte n'est pas fermée.
- Si un temps de préavis a été programmé, la lumière et le 24 V s'allument avant le lancement de la motorisation.

3. Appuyez sur la touche Programmation .
⇒ Le menu  s'affiche.

5.7.4 Menu 8 : adaptation de la course au ralenti

AVIS

Une fois les trajets au ralenti modifiés, la course d'apprentissage de force doit être effectuée à nouveau.

Le réglage des trajets au ralenti permet de définir le comportement au démarrage et à l'arrêt de la porte à l'occasion de son ouverture et de sa fermeture.

1. Sélectionnez le menu .
⇒ Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur définie apparaît. À la livraison, c'est la valeur « 0 » qui est définie.
2. Le cas échéant, modifiez le réglage au moyen des touches  et .

Valeur	Démarrage OUVERTURE	Arrêt OUVERTURE	Démarrage FERMETURE	Arrêt FERMETURE
0	0	0	0	0
1	15	0	15	0
2	0	15	0	40
3	15	15	15	35
4	25	30	25	40
5	15	15	15	55
6	15	15	15	15
7	35	35	65	45
8	55	15	15	100
9	Ralentissement uniquement			

Remarque : ces indications correspondent aux trajets au ralenti mesurés en cm au coulisseau mobile.

3. Appuyez sur la touche Programmation .
⇒ Le menu  s'affiche.

5.7.5 Menu 9 : Réglages d'autres modes opératoires

**AVERTISSEMENT**

**Risque de heurt et d'écrasement à la porte !**

La fermeture automatique de la porte comporte un risque de blessures pour les personnes.

■

En liaison avec la fonction « fermeture automatique », installez une barrière photoélectrique.

AVIS

La fermeture automatique est interrompue si, après 5 procédures de fermeture, la course de fermeture ne permet pas d'atteindre la position finale fermée du fait d'une coupure répétée de la barrière photoélectrique.

1. Sélectionnez le menu .
- ⇒ Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et le mode opératoire défini apparaît.
2. Le cas échéant, modifiez le réglage au moyen des touches  .

Valeur	Description	Nota
0	Fonctionnement normal	Réglage d'usine
1	Fonctionnement normal avec position d'aération*	Réglage pour l'aération du garage. Dans ce mode opératoire, la porte de garage reste ouverte de 10 cm environ. Pour atteindre la position de ventilation, appuyez sur la deuxième touche de l'émetteur portatif ou utilisez un interrupteur DuoControl/Signal 111 (accessoire)*, qui doit être programmé dans le menu 2. La porte de garage peut être fermée à tout moment par émetteur portatif. Au bout de 60 minutes, la porte se ferme automatiquement.
2	Ouverture partielle avec porte sectionnelle latérale*	Dans ce mode opératoire, la porte de garage reste ouverte de 1 m environ. Appuyez pour démarrer l'ouverture partielle sur la deuxième touche de l'émetteur portatif ou utilisez un interrupteur DuoControl/Signal 111 (accessoire)*, qui doit être programmé dans le menu 2.

Valeur	Description	Nota
5	Fonctionnement OUVERTURE-FERMETURE	Après la transmission de l'impulsion en position de FERMETURE, la motorisation commence et la porte avance en position finale d'OUVERTURE. Une nouvelle impulsion pendant la montée n'a pas d'influence et la porte continue de s'ouvrir. Après la transmission de l'impulsion en position d'OUVERTURE, la porte se ferme. En cas d'impulsion pendant la course de fermeture, la porte stoppe et s'ouvre à nouveau.
6	Fermeture automatique (« AR »)**	Une transmission d'impulsion provoque toujours une ouverture de la porte. Une fois écoulés le temps de maintien en position ouverte et le temps de préavis (réglage menu A), la porte se ferme automatiquement. Une interruption du barrière photoélectrique pendant la fermeture entraîne l'arrêt de la remontée automatique et un changement de direction. Pendant l'ouverture, une interruption n'a aucune influence.
7	Fermeture automatique (« AR »)**	Fonctionnement comme au point 6, mais une interruption du barrière photoélectrique pendant le temps de maintien en position ouverte entraîne interruption précoce du temps de maintien en position ouverte et le temps de préavis démarre.
8	Fermeture automatique (« AR »)**	Fonctionnement comme au point 7, mais une transmission de l'impulsion pendant le temps de maintien en position ouverte entraîne une interruption prématurée du temps de maintien en position ouverte et le temps de préavis démarre.
9	Fermeture automatique (« AR »)**	Comme au point 8, mais sans temps de préavis.

Remarques :

■

* : Après modification des modes opératoires 1 ou 2, la deuxième touche de l'émetteur doit être à nouveau programmée.

■

** : barrière photoélectrique nécessaire.

3. Appuyez sur la touche Programmation .
- ⇒ En cas de réglage 0, 1, 2 ou 5, le menu  s'affiche.
- ⇒ En cas de réglage 6, 7, 8 ou 9, le menu  s'affiche.

5.7.6 Menu A : Réglage du temps de maintien en position ouverte

 Le menu **A** (durée de maintien en position ouverte) n'est proposé que si une valeur > 5 est réglée dans le menu **S** (fermeture automatique).

Lorsque la porte atteint la position finale haute, le temps pendant lequel elle y reste est définie par la « durée de maintien en position ouverte ». Une fois cette durée écoulée, la fonction « fermeture automatique » est effectuée.

- 1. Sélectionnez le menu **A**.
⇒ Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et le mode opératoire défini apparaît.
- 2. Le cas échéant, modifiez le réglage au moyen des touches  .

Valeur	Durée de maintien en position ouverte	Valeur	Durée de maintien en position ouverte
0*	0	5	120
1	10	6	150
2	30	7	180
3	60	8	210
4	90	9	240

*Réglage d'usine

- 3. Appuyez sur la touche Programmation .
- ⇒ Le menu **H** s'affiche.

5.7.7 Menu H : réglages STOP-A (contact portillon)

- 1. Sélectionnez le menu **H**.
⇒ Au bout de 2 secondes environ, l'affichage clignote et la valeur définie apparaît.
- 2. Le cas échéant, modifiez le réglage au moyen des touches  .

Valeur	Description
0	Raccordement d'un ENS-S 8200 ou d'un Extra 412 (avec résistance de 8k2) à l'entrée STOP-A (borne G)
1	Raccordement d'un cavalier ou d'un ENS-S 1000 à l'entrée STOP-A (borne G)

- 3. Appuyez sur la touche Programmation .
- ⇒ Le chiffre **0** s'affiche.

5.8 Restauration des réglages d'usine

- 1. Appuyez en même temps sur les touches  et .

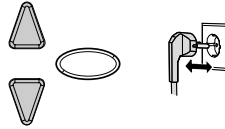


Fig. 8: Réglages d'usine

- 2. Maintenez appuyées les deux touches durant env. 3 secondes, tout en débranchant la prise secteur, puis rebranchez la prise secteur.

5.9 Compteur de cycles

Le compteur de cycles enregistre le nombre d'ouvertures/de fermetures effectuées par la motorisation. Pour consulter l'état du compteur, maintenez la touche (C) de la tête de commande appuyée pendant 3 secondes jusqu'à ce qu'un chiffre apparaisse.

L'affichage indique les chiffres les uns après les autres en commençant par le rang le plus élevé jusqu'au plus bas. À la fin de la série de chiffres, un tiret horizontal apparaît, par exemple : 3 4 5 6 -.

6 Première mise en service

Pour que le fonctionnement de la motorisation de porte soit sûr et sans problème, il est essentiel que toutes les pièces aient été montées conformément aux présentes instructions. Une fois le montage et la programmation achevés, vérifiez que la motorisation ainsi que la porte de garage fonctionnent de manière sûre et sans problème en exécutant toutes les fonctions de commande. Si toutes les fonctions de commande peuvent être exécutées sans problème et si tous les dispositifs de sécurité fonctionnent parfaitement, la motorisation de porte est prête à l'emploi.

Pour contrôler un contact de portillon existant, procédez de la manière suivante :

ouvrez le portillon alors que l'entraînement est activé. L'affichage indique la valeur .

Observez également les remarques suivantes en ce qui concerne la première mise en service :

- À la mise en service du système, l'installateur a l'obligation de remettre à l'exploitant / au propriétaire le procès-verbal de mise en service (voir chapitre « Listes de contrôle ») entièrement rempli. Ceci vaut également pour les portes actionnées à la main.
- L'exploitant / le propriétaire est tenu de conserver soigneusement, pendant toute la durée d'utilisation de l'installation, sa documentation ainsi que le procès-verbal de mise en service et les justificatifs de contrôle et de maintenance du système de porte (voir chapitre « Listes de contrôle »).
- Toute modification de la motorisation de porte doit être autorisée par le fabricant. Toute modification autorisée de la porte de garage doit également être documentée.
- Veillez à ce que la cloche pende à une hauteur maximum de 1,80 m au-dessus du sol afin d'être à portée.

7 Utilisation

7.1 Consignes de sécurité pour l'utilisation

Observez pendant l'exploitation les consignes de sécurité suivantes :

- Tous les utilisateurs doivent avoir été instruits en ce qui concerne le maniement et les consignes de sécurité applicables.
- Respectez la réglementation locale de prévention des accidents en vigueur pour le domaine d'utilisation et les consignes générales de sécurité.
- Tenez l'émetteur portatif hors de portée des enfants.

AVERTISSEMENT



Risque de heurt et d'écrasement dû aux mouvements de la porte !



Les processus d'ouverture et de fermeture doivent être surveillés.

- La porte de garage doit pouvoir être vue à partir de l'endroit où on la fait fonctionner.
- Veillez à l'absence de toute personne ou objet dans la zone de déplacement de la porte.

7.2 Ouverture et fermeture de la porte de garage (en fonctionnement normal)

La porte de garage peut être actionnée au moyen de différents appareils de commande (émetteur portatif, commutateur à clé, etc.). Dans la présente notice de montage et d'utilisation, seule la commande par émetteur portatif est décrite. Les autres dispositifs de commande fonctionnent de façon analogue.

1. Appuyez une fois brièvement sur la touche de l'émetteur portatif. En fonction de la position de la porte à ce moment-là, celle-ci se déplace en position d'OUVERTURE ou de FERMETURE.
2. Le cas échéant, appuyez à nouveau sur la touche de l'émetteur portatif pour stopper la porte de garage.
3. Le cas échéant, appuyez à nouveau sur la touche de l'émetteur portatif pour remettre la porte dans la position de départ.



Une touche de l'émetteur portatif peut être programmée pour la fonction « éclairage ». La lumière peut alors être allumée via l'émetteur portatif indépendamment de l'entraînement. Au bout de 4 minutes, la lumière s'éteint automatiquement.

7.3 Ouverture et fermeture manuelles de la porte de garage

⚠ AVERTISSEMENT



Risque de heurt et d'écrasement dû à des mouvements incontrôlés de la porte !



Lorsque l'on manœuvre la porte à la main, l'entraînement étant désaccouplé, celle-ci peut se déplacer de manière incontrôlée, surtout si les ressorts de porte sont mal réglés ou endommagés.

- Prenez contact avec le fournisseur / le fabricant compétent si vous constatez que la porte n'est pas correctement équilibrée.

AVIS

Lors de l'installation du système, des éléments de verrouillage de la porte de garage ont été démontés. Ceux-ci doivent être remis en place si la porte de garage doit être manœuvrée à la main pendant une période prolongée. C'est l'unique façon de verrouiller la porte de garage en position fermée.

AVIS

La cloche doit être suspendue à une hauteur max. de 1,80 m au-dessus du sol.

Au cours des réglages de la porte, ainsi qu'en cas de panne de courant, il est toujours possible d'ouvrir et de fermer la porte à la main.

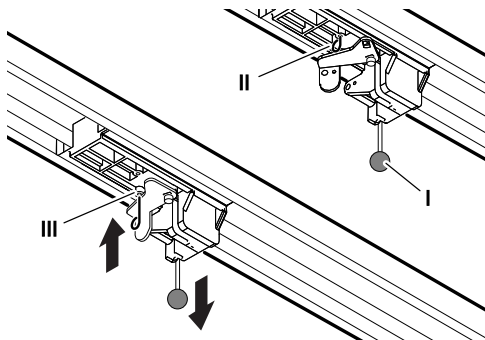


Fig. 9: Déverrouillage et verrouillage de l'entraînement

Pour faire bouger la porte de garage à la main, tirez la cloche (I) du coulisseau et désolidarisez le coulisseau de la courroie crantée ou de la chaîne. A présent, la porte de garage peut être manœuvrée à la main.

Pour manœuvrer la porte manuellement pendant une période prolongée, vous pouvez mettre la goupille (II) dans le trou du coulisseau prévu à cet effet (III). Pour rétablir le fonctionnement normal, retirez la goupille (II).

7.4 Détermination du module radio

⚠ DANGER



Attention, tension électrique !

Risque d'électrocution mortelle en cas de contact avec des pièces sous tension.

Avant toute intervention sur l'entraînement, il est indispensable de débrancher la fiche secteur.

Si un module radio a été mis en place, vous pouvez déterminer la fréquence radio utilisée comme suit :

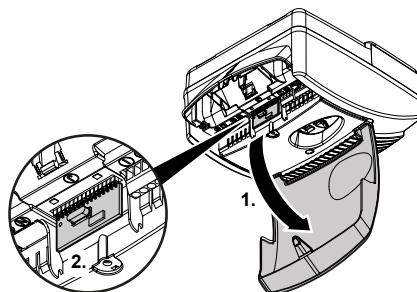


Fig. 10: ouverture du couvercle de la tête d'entraînement et détermination du module radio

1. Ouvrez le volet de commande de la tête d'entraînement.
2. Déterminez la fréquence radio à l'aide de la désignation du type indiquée sur l'étiquette du module radio et des indications correspondantes du chapitre « Caractéristiques techniques ».

433 MHz
12345

TRX-433
202005

Fig. 11: étiquette portant la désignation du type du module radio

3. Refermez le volet de commande.

8 Défauts et pannes

8.1 Recherche des défauts

Défaut	Cause possible	Remède
La porte ne s'ouvre / ne se ferme pas entièrement.	La mécanique de la porte s'est modifiée.	Faites inspecter la porte.
	Le réglage de la force d'ouverture / de fermeture est trop faible.	Faites réaliser le réglage de force, voir chapitre « Menu 5 + menu 6 ».
	La position finale n'est pas réglée de façon correcte.	Faites régler à nouveau la position finale.
Après s'être fermée, la porte s'entrouvre à nouveau.	La porte est bloquée peu avant la position de fermeture.	Enlevez l'obstacle.
	La position finale n'est pas réglée de façon correcte.	Faites régler à nouveau la position finale de fermeture.
L'entraînement ne génère pas de déplacement, bien que le moteur fonctionne.	L'entraînement est déverrouillé.	Verrouillez à nouveau l'entraînement, voir chapitre « Ouverture et fermeture manuelles de la porte de garage ».
La porte ne réagit pas à l'impulsion envoyée par l'émetteur portatif, mais elle réagit à l'actionnement du bouton ou d'autres générateurs d'impulsions.	La pile de l'émetteur portatif est vide.	Remplacez la pile de l'émetteur portatif.
	L'antenne est absente ou mal orientée.	Enfichez / orientez l'antenne.
	Aucun émetteur portatif n'a été programmé.	Programmez l'émetteur portatif, voir « Menu 1 ».
La porte ne réagit ni à l'impulsion envoyée par l'émetteur portatif, ni à celles d'autres générateurs.	Voir l'affichage de diagnostic.	Voir l'affichage de diagnostic.
La portée de l'émetteur portatif est insuffisante.	La pile de l'émetteur portatif est vide.	Remplacez la pile de l'émetteur portatif.
	L'antenne est absente ou mal orientée.	Enfichez / orientez l'antenne.
	Le bâtiment fait écran au signal à recevoir.	Raccordez une antenne externe (accessoire).

Défaut	Cause possible	Remède
La courroie crantée ou l'entraînement font du bruit.	La courroie crantée est encrassée.	Nettoyez la courroie crantée. Pulvérisez de la silicone en aérosol sur le rail (ne pas utiliser d'huile).
	La courroie crantée est trop tendue.	Détendez la courroie crantée.

8.2 Affichage de diagnostic

Valeur	État	Diagnostic / Remède
	La motorisation démarre et le chiffre « 0 » s'éteint.	La motorisation reçoit une impulsion de démarrage à l'entrée START ou par l'intermédiaire d'un émetteur. Mode opératoire normal.
	La porte de garage a atteint sa position finale d'OUVERTURE.	
	La porte de garage a atteint sa position finale de FERMETURE.	
	La position finale n'a pas été atteinte.	
	Le chiffre « 0 » s'affiche à la prochaine ouverture ou fermeture puis s'éteint.	Motorisation en mode Course d'apprentissage de l'effort. Attention : Dans ce mode, aucune surveillance de l'effort n'est opérée par la motorisation. Veillez à l'absence de toute personne ou objet dans la zone de déplacement de la porte.
	Le chiffre « 0 » s'affiche toujours.	La course d'apprentissage de l'effort ne s'est pas terminée et doit être réitérée. Pression en position finale éventuellement trop forte. Procédez à un nouveau réglage des positions finales.
	La porte de garage ne s'ouvre ou ne se ferme pas.	Interruption sur l'entrée STOP-A ou déclenchement d'un dispositif de sécurité externe (ex. : portillon).
	La porte ne se ferme pas.	Interruption sur l'entrée STOP-B ou déclenchement d'un dispositif de sécurité externe (ex. : barrière photo-électrique).

Valeur	État	Diagnostic / Remède
3	Les réglages de la porte et la course d'apprentissage n'ont pas été achevés correctement ou entièrement.	Ouvrez les menus 3 et 4, corriger les réglages de la porte, terminez le processus d'apprentissage
4	Signal continu à l'entrée DÉMARRAGE.	Le signal de démarrage n'est pas reconnu ou impulsion permanente (ex. : le bouton est coincé).
5	Erreur lors du réglage de la motorisation.	Course de déplacement trop longue. Répétez les réglages dans les menus 3 et 4.
7	Erreur lors de la course d'apprentissage.	Répétez la programmation des positions dans les menus 3 et 4. Diminuez l'effort lorsque les positions finales sont atteintes.
9	La porte de garage ne s'ouvre ou ne se ferme pas.	Erreur lors de l'auto-test. Coupez l'alimentation électrique.
A	Erreur de système	Faites appel à une entreprise spécialisée pour le dépannage.
E	Moteur immobilisé.	Le moteur ne tourne pas. Faites appel à un spécialiste pour dépanner le moteur.
U	Verrouillage de vacances activé. La porte de garage ne s'ouvre pas.	Remettez l'interrupteur coulissant SafeControl/Signal 112 en position ON.
H	Le test du contact de portillon a échoué.	Contrôlez le câble et les raccords des bornes du contact de portillon.

9 Maintenance / Contrôle

9.1 Remarques concernant la maintenance / le contrôle

AVIS

Pour votre sécurité, le système de porte doit être contrôlé en cas de besoin – mais au moins une fois par an – conformément à la « Liste de contrôle » du système de porte du chapitre « Listes de contrôle ». Le contrôle peut être réalisé par une personne possédant une attestation de compétence ou par une entreprise spécialisée.

AVIS

Après chaque inspection, les défauts constatés doivent être immédiatement éliminés.

- Tous les travaux d'inspection et de maintenance doivent être documentés dans le « Justificatif de contrôle et de maintenance du système de porte » joint à cette notice (voir chapitre « Listes de contrôle »).
- Les intervalles d'inspection et de maintenance prévus par le fabricant doivent être respectés.
- La garantie du fabricant est annulée en cas de réalisation incorrecte des travaux d'inspection et de maintenance.
- Toute modification de la motorisation de porte doit être agréée par le fabricant. Toute modification autorisée de la porte de garage doit également être documentée.

9.2 Surveillance mensuelle de la limitation d'effort

Dans chaque position finale ou en cas de remise en service, l'interruption intégrée de l'effort est testée automatiquement.

⚠ AVERTISSEMENT



Risque d'écrasement à la porte !



En cas de réglage d'une valeur trop élevée pour la limitation d'effort, il existe un risque de blessure pour les personnes.

- L'effort au niveau de l'arête de fermeture principale ne doit pas excéder 400 N pour un maximum de 750 ms.

Contrôlez une fois par mois la limitation d'effort comme décrit au chapitre « Contrôle de la limitation d'effort », et documentez le résultat conformément à Justificatif de contrôle et de maintenance du système de porte.

9.3 Listes de contrôle

9.3.1 Procès-verbal de mise en service

Propriétaire/exploitant :	
Lieu :	

Caractéristiques de la motorisation

Fabricant :	
Type de motorisation :	
Mode de motorisation :	
Date de fabrication :	

Caractéristiques de la porte

Type :	
Numéro de série :	
Année de construction :	
Dimensions :	
Poids du tablier :	

Installation, première mise en service

Entreprise ayant réalisé l'installation :	
Nom de l'employé :	
Date de la première mise en service :	
Signature :	

Divers :

Modifications :

9.3.2 Liste de contrôle du système de porte

Cocher l'équipement présent lors de la mise en service et son contrôle.

N°	Élément	présent ?	Point de contrôle	Nota
1.0	Porte de garage			
1.1	Ouverture et fermeture manuelles		Manœuvrabilité	
1.2	Fixations / raccordements		État / tenue	
1.3	Boulons / articulations		État / graissage	
1.4	Galets / supports de galets		État / graissage	
1.5	Joints / contacts glissants		État / tenue	
1.6	Châssis / guidage de porte		Orientation / fixation	
1.7	Tablier		Orientation / état	
2.0	Poids			
2.1	Ressorts		État / tenue / ajustement	
2.1.1	Bandes à ressort		État	
2.1.2	Dispositif de sécurité en cas de rupture du ressort		État / plaque signalétique	
2.1.3	Dispositifs de sécurité (assemblage par languette...)		État / tenue	
2.2	Câbles métalliques		État / tenue	
2.2.1	Fixation du câble		État / tenue	
2.2.2	Tambour de câble			
2.3	Protection anti-chute		État	
2.4	Déplacement radial de l'arbre en T		État	
3.0	Motorisation / commande			
3.1	Motorisation / rail / console			
3.2	Câbles électriques / connecteurs			
3.3	Déverrouillage d'urgence		Fonctionnement / état	
3.4	Dispositifs de commande, poussoirs / émetteurs portatifs		Fonctionnement / état	
3.5	Désactivation de fin		État / position	
4.0	Sécurité contre l'écrasement et le cisaillement			
4.1	Limitation de force		Arrêt et inversion de sens	
4.2	Protection contre le soulèvement de personnes		Le tablier s'arrête en cas de charge supplémentaire de 20 kg	
4.3	Conditions ambiantes		Distances de sécurité	
5.0	Autres dispositifs			
5.1	Verrouillage / serrure		Fonctionnement / état	
5.2	Portillon		Fonctionnement / état	
5.2.1	Contact de portillon		Fonctionnement / état	
5.2.2	Contact de fermeture de porte		Fonctionnement / état	
5.3	Commande feu		Fonctionnement / état	
5.4	Barrières photoélectriques		Fonctionnement / état	
5.5	Tranche de sécurité		Fonctionnement / état	
6.0	Documentation de l'exploitant/propriétaire			
6.1	Plaque signalétique / étiquette CE		complète / lisible	
6.2	Déclaration de conformité du système de porte		complète / lisible	
6.3	Notices de montage, d'utilisation et d'entretien		complètes / lisibles	

9.3.3 Justificatif de contrôle et de maintenance du système de porte

Date	Travaux effectués / Mesures à prendre	Contrôle effectué	Défauts éliminés
		Signature / adresse de l'entreprise	Signature / adresse de l'entreprise

10 Nettoyage / entretien

DANGER



Attention, tension électrique !

Tout contact de l'entraînement avec de l'eau risque de provoquer une électrocution.

Pour le nettoyage, n'employez ni eau ni détergent liquide.

AVERTISSEMENT



Risque de heurt et d'écrasement dû à des mouvements incontrôlés de la porte !



En nettoyant l'entraînement, vous risquez de déclencher un déplacement involontaire de la porte.

- Avant toute intervention sur l'entraînement, débranchez la fiche secteur.

Au besoin, frottez l'entraînement avec un chiffon sec.

11 Démontage / élimination

11.1 Démontage

Le démontage a lieu dans l'ordre inverse des instructions de montage du chapitre **Installation**.

11.2 Élimination

Pour l'élimination du système de porte, démontez celui-ci et séparez les différents groupes de matériaux :

- Matières plastiques
- Matériaux non-ferreux (ex. : résidus de cuivre)
- Déchets électriques (moteurs)
- Acier

Éliminez les matériaux conformément à la législation nationale en vigueur. Éliminez toujours les emballages dans le respect de l'environnement et des consignes d'élimination locales.



Le pictogramme représentant une poubelle barrée, apposé sur un appareil électrique ou électronique, signifie que celui-ci ne doit pas, en fin de vie, être éliminé avec les ordures ménagères. Des points de collecte gratuits pour les appareils électriques ou électroniques usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous. Les autorités de votre ville ou de votre commune peuvent vous en fournir les adresses. La collecte séparée des appareils électriques et électroniques usagés permet leur réutilisation éventuelle, le recyclage des matériaux constitutifs et les autres formes de recyclage tout en évitant les conséquences négatives pour l'environnement et la santé des produits dangereux qu'ils sont susceptibles de contenir.

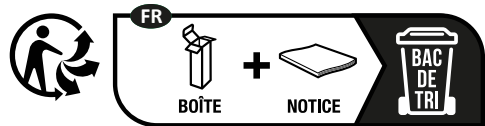


Les piles usagées et les batteries ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, mais être remises à un point de collecte prévu à cet effet, conformément à la DIRECTIVE (UE) 2023/1542 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPÉENS du 12 juillet 2023 relative aux piles et aux batteries. Veuillez éliminer les piles et les batteries conformément aux dispositions légales en vigueur.

Valable uniquement en France



Adresses sur quefairedemesdechets.fr



12 Conditions de garantie

Veuillez observer que la garantie ne couvre l'utilisation du système que dans le domaine privé exclusivement. Nous entendons par « domaine privé » un maximum de 5 cycles d'ouverture/fermeture par jour. L'énoncé complet des conditions de garantie est à votre disposition à l'adresse Internet suivante :

<https://www.tormatic.de/garantiebestimmungen>

13 Déclaration de conformité et d'incorporation

13.1 Déclaration d'incorporation selon la directive Machines 2006/42/UE

Déclaration d'incorporation du fabricant (traduction de l'original)

pour l'incorporation d'une quasi-machine au sens de la directive Machines 2006/42/CE, annexe II partie 1 section B.

Nous déclarons par la présente que la quasi-machine désignée ci-après, dans la mesure où la composition de la fourniture le rend possible, répond aux exigences de base de la directive Machines CE. La quasi-machine est destinée à être incorporée à un système de porte pour former ainsi une machine complète au sens de la directive Machines UE. Le système de porte ne peut être mis en service qu'à partir du moment où il a été constaté que le système complet répond aux dispositions de la directive Machines CE et que la déclaration de conformité CE selon l'annexe II A a été présentée. Nous déclarons en outre que les documents techniques spéciaux pour cette quasi-machine, selon l'annexe VII partie B, ont été élaborés, et nous engageons, sur demande justifiée, à les transmettre aux instances compétentes des pays individuels par l'intermédiaire de notre service documentation.

Modèle / produit :	R-504
Type du produit :	motorisation de porte de garage
Première année de fabrication :	01/25
Directives CE/UE pertinentes :	2014/30/UE 2011/65/UE Directive RoHS, y compris annexe II conformément à (EC) 2015/863
Respect des exigences de la directive machines 2006/42/CE, annexe I partie 1 :	1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.3.2, 1.3.4, 1.5.1, 1.5.2, 1.5.4, 1.5.5, 1.5.6, 1.6.1, 1.6.2, 1.6.3, 1.7
Normes harmonisées applicables :	EN ISO 12100 :2010 ; EN ISO 13849-1 :2015, PL « C » Cat. 2; EN 60335-1:2012/A15:2021; EN 60335-2-95:2015/A1:2015; EN 61000-6-3:2007/A1:2011; EN 61000-6-2:2005/AC:2005; EN 12453:2017+A1:2021; EN 300 220-2 V3.1.1
Autres normes et spécifications techniques utilisées :	EN 300220-1:2017; EN 301489-1 V2.1.1

Fabricant et nom du responsable de la documentation technique : Novoform tormatic GmbH
Eisenhüttenweg 6
44145 Dortmund (Allemagne)
Lieu et date de la déclaration : Dortmund, le 12.03.2025



Thomas Berners, gérant

13.2 Déclaration de conformité selon directive 2014/53/UE

Le système radio optionnel répond à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité peut être consulté à l'adresse internet suivante :

<https://www.tormatic.de/dokumentation/>

Novoferm tormatic GmbH

Eisenhüttenweg 6

44145 Dortmund - Allemagne

www.tormatic.de